

ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL

3 August 2012

French

**Dixième Conférence des Nations Unies
sur la normalisation des noms géographiques**

New York, 31 juillet – 09 août 2012

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports des gouvernements sur la situation dans leurs pays et sur les progrès
accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la
neuvième Conférence (pour distribution seulement)**

**Rapport concernant les progrès réalisés en Roumanie dans la
normalisation des noms géographiques pendant la période 2007 - 2012**

Submitted by Romania**

* E/CONF.101/1.

** Prepared by Marin Alnitei, Director of the Romanian Topographic, Directorate/Ministry of National Defense/Romania

Rapport concernant les progrès réalisés en Roumanie dans la normalisation des noms géographiques pendant la période 2007 - 2012

La présence constante de la Roumanie aux conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques confirme la volonté de notre pays de mettre constamment en pratique les résolutions adoptées par les conférences antérieures en vue de contribuer à une meilleure coopération internationale.

La Roumanie réaffirme le principe soutenu dès la première Conférence des Nations Unies, tenue à Genève en 1967, conformément auquel une normalisation au niveau international peut se réaliser seulement sur la base des efforts de chaque pays pour régler ses problèmes concernant les noms géographiques en accord avec les recommandations des Nations Unies.

En 2008, la Roumanie a organisé à Timișoara, avec le concours extraordinaire du Groupe d'Experts des Nations Unies pour la Normalisation des Noms Géographiques (GENUNG), de l'Université d'Ouest de Timișoara (l'amphitryon de l'action), le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de la Défense Nationale, par l'intermédiaire de la Direction Topographique Militaire et l'Institut de Géographie de l'Académie Roumaine, un cours de formation dans le domaine de la toponymie cartographique (*UNICA Week of Geographical Names in Timișoara La Semaine des Noms Géographiques à Timișoara*). Les présentations ont été données par les membres expérimentés de l'équipe GENUNG – dr. Helen Kerfoot, prof. Ferjan Ormeling, prof. Peter Jordan, Henri Dorion, dr. Paul Woodman, Pierre Jaillard, Béla Pokony, Pier-Giorgio Zacchedu, Élisabeth Calvarin, Bogusław R. Zagórski et autres. Nous considérons qu'un renseignement plus approfondi des personnes intéressées aurait pu assurer une participation plus nombreuse des stagiaires provenant de l'espace multiculturelle des Balkans Occidentaux. Le cours de formation a été continué avec succès par les réunions du Groupe de Travail sur les Exonymes – sous l'égide de GENUNG et du Groupe de travail sur les Atlas nationaux et régionaux – sous l'égide de l'Association Internationale de Cartographie (AIC), ainsi que par une excursion scientifique dans le département du Timiș, entre les villes de Timișoara et de Lugoj, avec la participation des experts de 18 pays.

En Roumanie, on n'a pas encore réussi de constituer une autorité gouvernementale dans le domaine de la normalisation des noms géographiques; cependant, suivant la 9^e Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, New York – 2007, on a institué le Groupe de travail pour l'organisation de la Commission Nationale sur la normalisation des noms géographiques, formée des représentants du Ministère des Affaires Etrangères, du Ministère de la Défense Nationale, de l'Académie Roumaine, du Ministère de la Culture et du Patrimoine National, de l'Agence Nationale de Cadastre et Publicité Immobilière et de l'Institut National de Statistique, dont le secrétariat est tenu par le Ministère de la Défense Nationale, par l'intermédiaire de la Direction Topographique Militaire, qui a comme objet d'activité de promouvoir un projet d'acte normatif et d'établir les responsabilités nationales concernant la normalisation des noms géographiques.

De plus, pour soutenir le Ministère de la Défense Nationale, à partir de 1996 la Commission pour la Normalisation des Noms Géographiques a été mise en place dans le cadre de l'Académie Roumaine, un organisme interdisciplinaire au caractère consultatif, constitué d'experts provenant de plusieurs domaines ainsi que d'organismes publics. Cette commission représente le forum scientifique de débats qui a assuré, à la sollicitation du Gouvernement, la forme graphique d'inscription en 12 autres langues pour un total de 1241 des localités, villages et villes (moins de 10% du nombre total des localités du pays). Pendant la période 2007-2012, on a surveillé la mise en pratique avec constance de l'Ordonnance du Gouvernement no. 1206 du 27.11.2001 portant sur l'inscription dans la langue maternelle des noms des localités dans lesquelles les minorités nationales représentent plus de 20% du nombre total des habitants de la localité respective. Pour finaliser ces formes graphiques, on a consulté

les organisations culturelles des minorités respectives et aussi les élus qui les représentent dans la Chambre des Députés.

En attendant l'approbation de l'acte normatif et la création de la Commission Nationale pour la Normalisation des Noms Géographiques, la responsabilité nationale est prise par le Ministère de la Défense Nationale, par l'intermédiaire de la Direction Topographique Militaire, qui est légiférée par l'Ordonnance du Gouvernement no. 4/2010 concernant la création de l'Infrastructure nationale de données spatiales de Roumanie, approuvée avec des modifications et compléments par la Loi no. 190/2010 pour l'implémentation de la Directive INSPIRE de l'Union Européenne en Roumanie, qui clairement contient le thème « Noms géographiques ».

Dans ce but, le Ministère de la Défense Nationale, par l'intermédiaire de la Direction Topographique Militaire, a produit la base de données des noms géographiques sur le territoire de la Roumanie recueillis des cartes topographiques militaires à l'échelle de 1:25.000, conforme aux recommandations des Nations Unies, base de données qui sera mise à la disposition des Nations Unies à l'occasion de la 10^e Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. La base de données des noms géographiques du territoire de la Roumanie renferme 88.598 « entrées » (*oronymes, oïconymes, hydronymes, phitonymes, odonymes, etc.*), base de données qui sera disponible sous forme numérique sur la page Internet/le géoportail de la Direction Topographique Militaire à la fin de 2012, et qui ensuite sera mise à jour périodiquement. De plus, en vue de respecter la Résolution du Conseil Economique et Social de l'Organisation des Nations Unies no. 131 (VI) du 19 février 1948 (E/695) concernant la coordination des services cartographiques des agences spécialisées et des organisations internationales, respectivement du Groupe de Travail des Nations Unies sur l'information géographique, en 2009, la Roumanie, par l'intermédiaire de la Direction Topographique Militaire, a mis à la disposition des Nations Unies, à titre gracieux, la carte vectorielle de la Roumanie VMap niveau 2 (1:50.000) en représentant les limites administratives d'ordre I, II et III, carte qui renferme les noms géographiques normalisés.

Comme plus de 100 ans sont passés depuis le précédent ouvrage, le Grand Dictionnaire Géographique de la Roumanie, en 5 tomes, élaboré par la Société Géographique de Roumanie et l'Institut Géographique Militaire entre les années 1898 et 1902, en conformité avec la Recommandation no. 4 de la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Genève – 1967, concernant la préparation par chaque Etat membre d'un « Gazetteer » au niveau national, renfermant les noms géographiques d'intérêt du pays, sous une forme normalisée, la Roumanie – qui a participé à toutes les Conférences des Nations Unies – par l'intermédiaire de l'Institut de Géographie de l'Académie Roumaine, depuis 1999, a commencé la préparation de cet ouvrage, déjà prévu depuis 1944 dans le programme stratégique de recherche de l'Institut, lors de sa création. L'actuel « Gazetteer » a été publié en deux volumes (vol. I, 2008, vol. II, 2009), renfermant sur à peu près 1.400 pages plus de 40.000 noms géographiques, desquels 14.000 oïconymes, 5.000 hydronymes, 1.800 oronymes, 1.000 phitotoponymes, 900 aires protégées, ainsi que de nombreux micro toponymes (noms de lieux).

On a poursuivi la recherche académique dans le domaine de la toponymie par des dictionnaires publiés par des spécialistes des institutions de profil de l'Académie Roumaine :

- *géographiques – par départements*, certains réduits aux éléments physiques – géographiques (Arad), historiques – géographiques (Timiș) ou généraux (Mehedinți), autres en cours de préparation (Alba);

- *toponymiques – de perspective linguistique*, par provinces historiques (Munténie, qui est au troisième tome) ou par bassins hydrographiques (Transylvanie).

Une récente parution éditoriale « Les Etats du monde contemporain 2011 » note avec la même attention les noms officiels des Etats et des principales villes en indiquant les exonymes usuels dans la

langue roumaine. La même rigueur est rencontrée dans les manuels scolaires, les atlas et dans d'autres ouvrages cartographiques usuels.

Une attention particulière a été accordée à la diffusion et la mise en application de la recommandation no. 2 de la 8^e Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Berlin 2002, à savoir réglementer l'attribution des noms co-mémoratifs à des objectifs sociaux – culturels – des domaines où, surtout dans l'univers des gloires sportives éphémères et même politiques, on constate une hâte indécente. Il a été nécessaire d'initier de mesures de prévention.

La Roumanie se déclare pour continuer un large échange d'idées, d'informations et de documentations dans ce domaine soumis aux changements. On apprécie, à cet égard, le *Bulletin d'information du GENUNG*, voué à élever l'intérêt des cercles plus larges de l'opinion publique.

À la cinquième Conférence jubilaire des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, tenue à New York en 1992, ont été mentionnés les 16 états qui ont participé à toutes les conférences, y compris notre pays. La Roumanie désire de confirmer sa qualité de membre fondateur de ces réunions de la communauté des Nations Unies, sensible à l'image publique rendu par la normalisation des noms géographiques.